



HAL
open science

Les "gens du milieu" en quête d' une identité dans la société du Chosŏn au XIXe siècle

Daeyeol Kim

► **To cite this version:**

Daeyeol Kim. Les "gens du milieu" en quête d' une identité dans la société du Chosŏn au XIXe siècle. *Extrême-Orient Extrême-Occident*, 2017, Statuts et identités dans l'Asie prémoderne (xviiie-xixe siècle), 41, pp.179-206. 10.4000/extremeorient.717 . hal-01653909

HAL Id: hal-01653909

<https://hal.science/hal-01653909>

Submitted on 15 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les « gens du milieu » en quête d'une identité dans la société du Chosŏn au XIX^e siècle¹

KIM Daeyeol

Au XVII^e siècle, au milieu de l'époque Chosŏn (1392-1897), les fonctionnaires occupant des postes techniques ou spécialisés (que j'appellerai fonctionnaires « techniques »), tels que les médecins (*ŭiwŏn*), les interprètes (*yŏkkwan*), les astronomes (*ilgwan*), les légistes (*yulgwan*), les comptables (*kyesa*) et les peintres (*hwawŏn*), commencèrent à subir avec leurs familles une discrimination de la part des lettrés nobles. À quelques exceptions près, la promotion de leurs enfants dans les fonctions publiques se limitait aux postes techniques ou inférieurs. Au XVIII^e siècle, ils formèrent, avec des personnes d'autres statuts sociaux qu'ils considéraient comme inférieurs, une couche sociale identifiée, appelée *chungin* ou « gens du milieu ».

Leur culture était pourtant sensiblement identique à celle des lettrés nobles. Au XIX^e siècle, ils eurent même tendance à l'utiliser pour se démarquer de cette classe supérieure au prestige affaibli.

Le présent article a pour objet cette contradiction et le sentiment éprouvé par les fonctionnaires « techniques » d'un décalage entre leurs compétences et la position que leur assignait le système social. Afin d'illustrer ce sujet, nous nous appuyerons sur les études précédentes² et porterons notre regard sur quelques individus dont les témoignages nous permettent d'appréhender ce rapport au système social.

Après un aperçu sur la manière dont la stratification sociale a évolué pour former cette couche sociale « intermédiaire », nous présenterons quelques cas, puis analyserons les moyens de défense mobilisés par ces individus face à une nouvelle donne sociopolitique.

Naissance, bureaucratie, idéologie

La question de la stratification sociale du Chosŏn est source de débats entre les historiens spécialistes de cette période depuis les années 1970, leurs divergences

¹ Nous remercions Annick Horiuchi, Alain Genétot, Guillaume Carré, Isabelle Sancho ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs relectures et conseils. Nos gratitude vont aussi à Yi Wook (chercheur aux Jangseogak Royal Archives, Academy of Korean Studies), An Sang'u (chercheur au Korea Institute of Oriental Medicine), Kim Hyo-Kyoung (conservatrice à la National Library of Korea), Choi Jongseong (professeur à l'Université Nationale de Séoul) de leurs concours à notre documentation.

² Les débats scientifiques portant sur la structure et les statuts sociaux de l'époque du Chosŏn ont été particulièrement animés dans les années 1970 et 80. Voir en particulier Wagner 1974, Yi Sŏngmu 1984, Han Yŏngu 1985, Song Chunho 1987 et Deuchler 1989. Depuis les études sur les *chungin* ont proliféré. Nombreux sont les ouvrages monographiques récemment publiés qui s'intéressent en particulier aux places et rôles des *chungin* (au sens large du terme) dans l'apparition d'une société « moderne » de la Corée au XIX^e siècle. Voir par exemple Yŏnse taehakkyo kukhak yŏn'guwŏn 1999, Hwang 2004 et Park 2014.

tenant souvent à des compréhensions différentes des termes désignant les groupes sociaux de l'époque. Pour Han Yǒngu, par exemple, il n'y a que deux couches sociales au début du Chosŏn³ : les « bonnes gens » d'une part (*yangin* ou « gens du commun ») qui, en général, exerçaient un métier « correct » (lettré, paysan, artisan ou marchand), étaient libres et imposables ; le « bas (ou vil) peuple » d'autre part (*ch'ŏnmin*) dont les représentants exerçaient un métier méprisé (boucher, comédien, chamane) ou étaient subordonnés à un propriétaire public ou privé. De nombreux chercheurs⁴ y ajoutent cependant une troisième couche, celle des familles privilégiées (*sajok* ou *yangban*)⁵. D'autres y ajoutent une quatrième, soit qu'ils placent la classe intermédiaire des « gens du milieu » (*chungin*, fonctionnaires aux postes techniques de la capitale et fonctionnaires subalternes dans les provinces par exemple) entre les *sajok* et les *yangin*, soit qu'ils distinguent parmi les *yangin* les personnes libres mais exerçant un métier méprisé⁶. Miyajima Hiroshi, historien qui a consacré de nombreux travaux à cette problématique, identifie cinq couches : le clan royal, la classe dominante supérieure (les hauts fonctionnaires), la classe dominante inférieure (les *chungin*), les *yangin* et les *ch'ŏnmin*⁷.

Miyajima remarque que la mobilité sociale est plus importante dans la société du Chosŏn que dans celle du Japon de l'époque d'Edo⁸ : dans la mesure où le recrutement par concours permettant l'accès à la couche dominante supérieure fait l'objet d'une concurrence sévère à cette époque, il est difficile pour une famille de détenir longtemps un haut rang dans cette couche sociale. Tout en soulignant la concurrence intérieure qui anime la couche dominante inférieure, en revanche, Miyajima montre enfin que certaines professions avaient tendance à être héréditaires.

Ces différents points de vue se retrouvent cependant pour constater à partir du XVI^e siècle une appropriation de statuts privilégiés par les *yangban*, qui cherchent à les rendre héréditaires. C'est là le point de départ de notre propos. Au XV^e siècle, bénéfices et privilèges accordés par l'État avaient été limités à un cercle restreint, composé du clan royal et de ceux des « sujets méritants », ainsi appelés pour leur contribution à la fondation de la dynastie ou à un coup d'État réussi. Au XVI^e siècle apparaissent des groupes de lettrés-fonctionnaires, appelés *sarim* ou « forêt des lettrés », qui, pénétrés de pensée néo-confucéenne, ne partagent pas les intérêts sociopolitiques et économiques de la classe dirigeante en place. Souvent radicaux, ces lettrés critiquent la corruption des familles privilégiées et finissent par leur disputer l'hégémonie politique, permettant à leurs propres familles de se distinguer sous le nom de « clan de lettrés » (*sajok*) et d'obtenir parfois des privilèges tels que l'exemption du service militaire.

Dans le *chongbŏp* (patriarcat)⁹, système dominant, la lignée est définie par l'agnation. Mais l'appartenance à une couche sociale prend aussi en compte la lignée de la mère, à tous les niveaux de la société. Cette bilatéralité dont l'origine remonte à une pratique ancienne de la Corée persiste sous la dynastie néo-confucéenne du Chosŏn¹⁰. Pour maintenir leur rang social, les lignées devaient trouver un lien

³ Han Yǒngu 1977.

⁴ Par exemple, Wagner 1974 ; Song Chunho 1987 : 165-259 ; Palais 1995.

⁵ Ce terme *yangban* avait désigné les deux fonctions publiques, à savoir civiles et militaires, au début et jusqu'au milieu du Chosŏn. Plus tard, il finit par signifier une couche sociale, dominante supérieure.

⁶ Par exemple, Yi Sǒngmu 1984 et 2006.

⁷ Miyajima 2003.

⁸ *Ibid.*

⁹ Dans ce système on distingue la descendance par l'épouse principale de celle par les épouses de second rang.

¹⁰ Deuchler 1992 : 45.

matrimonial leur procurant un côté maternel d'un niveau identique ou supérieur. D'ailleurs, au moment du recrutement et de chaque promotion au sein de la fonction publique, l'identité du candidat était vérifiée par les noms de ses « quatre ancêtres » (*sajo*), à savoir : père, grand-père et arrière-grand-père du côté paternel, et grand-père du côté maternel¹¹.

Le pouvoir politique s'avérant indispensable à l'affirmation de la suprématie sociale de la classe dominante, celle-ci introduit le principe héréditaire dans le système bureaucratique, en ajoutant une condition d'éligibilité liée à la naissance dans les conditions d'accès aux fonctions bureaucratiques. Cette discrimination se répercute dans le système généalogique et institutionnalise la différenciation héréditaire de la population. Pour reprendre les mots de l'historien Hwang Kyung Moon, « dans la Corée pré-moderne, la bureaucratie fonctionnait non comme un instrument de domination séparé du peuple qu'elle gouvernait mais comme une manifestation (et un catalyseur) de différenciation socio-politique elle-même »¹².

L'idéologie néo-confucéenne, l'idéologie d'État du Chosŏn, est axée sur un ordre social hiérarchisé et sur la suprématie des connaissances morales, et implique donc que les détenteurs du savoir confucéen gouvernent. Aussi, pour maintenir leur hégémonie sociale et culturelle, les lettrés-fonctionnaires prétendent-ils agir comme arbitres de l'idéologie dominante et comme régulateurs de l'accès bureaucratique¹³.

La notion de *sajok* a acquis progressivement un caractère quasi-héréditaire, désignant une couche sociale supérieure dont on héritait à condition de remplir certains critères. À ce propos, un édit royal émis en 1550 et conservé dans le *Recueil des édits royaux (Sugyo chimmok)*, contient une indication révélatrice, précisant que les *sajok* sont « les lauréats aux concours de fonctionnaires dans les branches civile et militaire, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que leurs quatre ancêtres des deux côtés ayant tous été d'éminents fonctionnaires »¹⁴. Les *sajok* étaient donc des gens issus de filiations qui avaient réussi à produire des hauts fonctionnaires sur plusieurs générations.

Pour l'accès à la fonction publique, la naissance n'est toutefois pas suffisante : les concours officiels sanctionnent en effet des compétences. Le succès social d'une personne appartenant à l'élite se mesure à l'aune de sa capacité à préserver ou accroître le prestige de sa lignée.

À partir du XVII^e siècle, et plus précisément depuis le coup d'État d'Injo (仁祖, 1623), les *sarim* deviennent une force politique majeure, et l'exemption du service militaire leur est accordée. Or, en l'absence d'une définition légale, la notion de *sajok* est ambiguë, floue et fluctuante et son interprétation par l'État se fait en fonction de la situation du moment et de la politique adoptée¹⁵. La première mention de la dispense de service militaire se trouve dans les discussions entre le roi Injo (r. 1623-1649) et ses hauts fonctionnaires qui se demandent à qui l'accorder, laissant entendre qu'une telle dispense existe déjà pour des familles ayant un certain statut dans la société locale. Plus tard, dans des discussions cherchant à remédier à l'abus de cette

¹¹ Voir par exemple *T'aejong sillok* 5:19b [1403 (T'aejong 3).4.24 kyŏngŏ] et *Sejong sillok* 25 : 19b [1424 (Sejong 6).8.26 mujin]. Voir aussi Hwang 2004 : 20-22. Cette bilatéralité est aussi constatée chez les « gens du milieu », notamment chez les familles de fonctionnaires interprètes. Cf. Kim Tuhŏn 2013.

¹² Hwang 2004 : 23 (notre traduction).

¹³ *Ibid.*

¹⁴ 文武科出身人員子孫及兩邊四祖俱有顯官者. *Sugyo chimmok* 5/5b. Voir aussi Song Chunho 1987 : 250-251.

¹⁵ Song Chunho 1987 : 242-259.

dispense, on apprend qu'elle est perçue comme un signe distinctif du statut de *sajok*¹⁶. Ce terme dénote donc bien un statut assorti de privilèges, sans être spécifié dans la loi.

Outre la dispense de service militaire et d'impôt, les *sajok*, qui doivent observer trois ans de deuil pour leurs parents défunts, ont droit à trois ans de congé, contre cent jours seulement pour les petits fonctionnaires. Les membres d'une famille *sajok* ni diplômée ni titulaire d'un poste de fonctionnaire sont autorisés à employer le titre de « modeste étudiant » (*yuhak*), qui implique leur inscription sur la liste des étudiants d'une école publique – l'une des « quatre écoles » ou *sahak* à Séoul ou une « école de village » ou *hyanggyo* en province – et leur observation des rites confucéens établis par les *Rites familiaux de Maître Chu (Chuja karye)*, mais leur donne également accès aux concours nationaux pour devenir fonctionnaire civil ou militaire.

Les « gens du milieu »

L'esprit confucéen, qui préconise l'harmonie sociale par la culture, laisse une grande place à l'éducation et de ce fait à la mobilité sociale. La bureaucratie, en apportant division et complexité à la hiérarchie sociale, y contribue elle aussi. Une réussite aux concours et une efficacité professionnelle reconnue, ou au contraire un échec, pouvaient affecter, sur le long terme, le rang social de la lignée¹⁷. En effet, conjugué avec le réseau matrimonial et la richesse économique durant plusieurs générations, un changement de rang social peut avoir lieu à l'intérieur d'une même couche sociale.

Or, la stratification sociale a fini par engendrer une couche du milieu ambiguë entre ces clans de lettrés-fonctionnaires nobles et les « gens du commun ». Elle résulte d'une discrimination, implicitement entretenue par l'intérêt des groupes privilégiés mais explicitement justifiée par la même idéologie¹⁸. Par rapport à des familles de lettrés-fonctionnaires nobles, les « gens du milieu » (*chungin*) sont distingués et discriminés essentiellement à travers leur éligibilité bureaucratique inférieure. Cette dernière est de manière générale due à leur naissance et identité professionnelle. C'est bien au XVIII^e siècle qu'apparaît le terme *chungin* avec un sens élargi désignant la couche intermédiaire¹⁹, englobant les fonctionnaires subalternes tels que les commis de districts (*hyangni*) et les gardiens du temple de Confucius (*kyosaeng*), les descendants d'un lignage illégitime (*sōdl*) autorisés à être promus à un poste parmi les fonctions techniques précédemment évoquées, les fonctionnaires aux postes techniques et les lettrés non nobles consacrant leur vie à l'étude et à l'observation de toutes les règles du confucianisme²⁰. Mais la discrimination de certaines catégories sociales par la bureaucratie et la couche

¹⁶ Voir, par exemple, *Injo sillok* 7 :22a [1624 (Injo 2).10.20 *sinch'uk*], 8 : 18a [1625 (Injo 3).1.29 *muin*], 14 :2b [1626 (Injo 4).8.4 *kyemo*], 32 : 32a [1636 (Injo 14).6.18 *sinmo*] et 37 : 32b-33a [1638 (Injo 16).11.25 *kyemi*].

¹⁷ Hwang 2004, 27.

¹⁸ Cette contradiction entre deux principes, aristocratique et méritocratique, a été remarquée par des études précédentes. Voir notamment Palais 1984 et Kim Sun Joo 2008 : 135 (note 1).

¹⁹ Par exemple, *Sŭngjŏngwŏn ilgi* 1742 (Yŏngjo 18).10.10 *ŭlmi* ; *Chŏngjo sillok* 33 : 65a [1791 (Chŏngjo 15).11.11 *imo*]. Voir aussi Han Yŏngu 1985 : 334-338.

²⁰ Han Yŏngu 1986 : 82 ; Han Yŏngu 1988 : 183-184. Voir aussi Yun 1994. Aujourd'hui, les historiens de la Corée prémoderne utilisent le terme souvent dans ce sens large. Voir par exemple Park 2007, 143. Toutefois, Han Yŏngu 1985 : 336-338, montre les cas datant des XVII^e et XVIII^e siècles dans lesquels les *sōdl* sont distingués des *chungin*.

supérieure remonte à des périodes plus anciennes. Celle des *hyangni* date de la fin du Koryŏ (918-1392). Celle des *sŏŏl*, elle, commence au règne de T'aejong (r. 1400-1418) du Chosŏn²¹.

Quant à celle des fonctionnaires aux postes techniques ou spécialisés, on peut observer son début à la fin du XV^e siècle. Les concours spécifiques dits « catégories diverses » (*chapkwa*) avaient été instaurés pour les fonctions techniques depuis le X^e siècle au début de la dynastie du Koryŏ. Plus tard, sous la dynastie du Chosŏn en particulier, les concours de *chapkwa* sont progressivement dépréciés et considérés comme secondaires. L'idéologie d'État met en effet la maîtrise de la connaissance confucéenne et du chinois classique au-dessus des compétences militaires et techniques. Au début du Chosŏn, les fonctionnaires des domaines techniques et spécialisés ne semblent pas encore subir de discrimination ni par la loi ni par l'usage et bénéficient de la même estime et des mêmes privilèges que les fonctionnaires civils et militaires. Les fonctionnaires occupant certains postes parmi les « charges diverses » (*chapchik*) peuvent entrer dans la hiérarchie noble et exercer les « charges vraies » (*chŏngjik*, les charges civiles et militaires)²². Les lettrés issus de familles illustres qui occupaient des postes techniques ne sont pas rares, et sous certains règnes, l'expertise des sciences et techniques est même recommandée voire imposée à de jeunes lettrés fonctionnaires civils²³. Depuis le règne de Sŏngjong (r. 1469-1494), cependant, leur exclusion du premier ordre commence à être ouvertement discutée²⁴. Cette tendance à la discrimination se confirme ensuite au milieu du XVI^e siècle, lorsque les *sarim* (voir *supra*) s'affirment comme une force politique qui s'oppose aux familles de sujets méritants et qui finit par occuper au siècle suivant la position hégémonique sur la scène politique²⁵.

À partir du XVII^e siècle, la tendance à la transmission héréditaire de ces métiers se durcit progressivement et les fonctionnaires « techniques » forment un statut social d'appartenance²⁶. Ensuite, au XVIII^e siècle, ils se retrouvent assimilés à une couche sociale appelée *chungin* avec les autres groupes sociaux évoqués plus haut. Il ne s'agit pas d'une strate sociale juridiquement définie mais établie par les mœurs et les usages, d'où une certaine ambiguïté et un certain flottement dans sa définition.

L'attitude adoptée face à l'usage du terme varie ainsi en fonction des groupes concernés. Les fonctionnaires affectés aux postes spécialisés ou techniques se réclament de la classe lettrée et n'apprécient pas d'être appelés ainsi et traités de la même manière que des autres groupes qu'ils considèrent comme inférieurs à eux. Les fonctionnaires subalternes, quant à eux, n'y voient pas d'inconvénient. Tous les *chungin* se voient donc quelque part entre la couche supérieure et la couche inférieure mais ne partagent pas le sentiment d'appartenance à un même groupe social²⁷.

Malgré leur refus ou leur fierté de se faire appeler « gens du milieu », ils sont aussi appelés communément « gens des ruelles » (*yŏhangin*), appellation qui englobe aussi les « gens du commun », les ruelles en question étant celles de Séoul. Habitants de cette ville qui devenait marchande, ils sont fonctionnaires avec un

²¹ Yi Sŏngmu 2006 : 190-191.

²² *Kyŏngguk taejŏn* 1/38b. Voir aussi *Sŏngjong sillok* 99 : 11b-12a [1478 (Sŏngjong 9).12.12 kihae] et 140 : 11a-b [1482 (Sŏngjong 13).4.11 kiyu].

²³ Par exemple : *T'aejo sillok*, 4 : 12a [1393 (T'aejo 2).10.27 kihae] ; *T'aejong sillok* 12 : 34b [1406 (T'aejong 6).11.15 sinmi] ; *Sejo sillok* 30 : 29a-30a [1463 (Sejo 9).5.30 muo]. Voir aussi Han Yŏngu 1986 : 77-79.

²⁴ *Sŏngjong sillok* 82 : 9b-17a [1477 (Sŏngjong 8).7.17 imo].

²⁵ Han Yŏngu 1986 : 76.

²⁶ Han Yŏngu 1986 : 69 et Han Yŏngu 1988.

²⁷ Han Yŏngu 1988 : 184.

salaires stables mais en même temps relativement libres de contraintes idéologiques. Ils peuvent de ce fait avoir une activité économique leur apportant un revenu supplémentaire. À côté des commerçants, ils sont au cœur de la puissance économique de la capitale²⁸.

Relations et activités socioculturelles

Les « gens du milieu », les fonctionnaires « techniques » en particulier, sont aussi des lettrés, et leurs charges administratives exigent la maîtrise du chinois classique. Parmi eux, certains sont admis aux premiers concours d'État (*sogwa*) et étaient donc diplômés en lettres ou en classiques. Ils se réclament d'une origine lettrée (*sajok*) et conservent les pratiques artistiques telles que la poésie, la calligraphie, la peinture et la musique. Ils jouissent de cette culture commune avec les lettrés nobles à travers des échanges privés ou des associations. Dans ces dernières ils jouent parfois le premier rôle. Vis-à-vis de la couche populaire, ils assurent aussi certaines fonctions culturelles, notamment éducatrices ou médiatrices. Pourtant, discriminés et traités comme inférieurs par les lettrés-fonctionnaires, ils finissent progressivement par marquer de leur empreinte ces activités.

Sur le plan culturel, les fonctionnaires « techniques » égalent ou presque les lettrés de la classe supérieure. Leur activité éducative en est une illustration. Elle joue, de plus, un rôle d'intermédiaire entre les couches supérieure et inférieure. L'éducation est l'une des fonctions socioculturelles propres aux lettrés selon l'idéologie confucéenne. À la différence des établissements publics où on forme l'élite, les *chungin* éduquent tant les enfants des familles nobles que ceux de leur quartier en passant par leurs propres héritiers. Cela peut prendre des formes diverses : Chŏng Raegyo (1681-1759), fonctionnaire interprète attaché à l'envoyé royal au Japon au début du XVIII^e siècle puis rédacteur (*chesulgwan*) à la Cour des dépêches (Sŭngmunwŏn) est ainsi précepteur des enfants de la famille Hong de P'ungsan²⁹ et de la famille Kim de Ch'ŏngp'ung³⁰; d'autres enseignent aux enfants du quartier ou du village dans des cours individuels ou dans des écoles privées établies et entretenues par eux-mêmes. Ils se spécialisent dans l'instruction du peuple, comme en témoigne le *Premier manuel à l'usage des enfants* (*Ahŭi wŏllam*, 1803) de Chang Hon (1759-1828), fonctionnaire subalterne à l'Imprimerie royale (Kyosŏgwan). Des lettrés de la classe supérieure peuvent exprimer leur reconnaissance envers leurs maîtres lettrés de la couche « intermédiaire ». Ainsi, parmi la trentaine de personnes que Nam Pyŏngch'ŏl (1817-1863), beau-frère de la reine Hyohyŏn (1828-1843)³¹, honore dans un poème en ces termes : « Remarquables, ils sont tous mes grands maîtres »³², figurent dix *chungin*.

L'origine de la littérature propre aux *chungin* (au sens large du terme) pourrait remonter au XVII^e siècle avec les *Poèmes dans divers styles de six poètes* (*Yukka chap'yŏng*, 1660). Depuis, plusieurs recueils littéraires ont été édités par leurs soins. Leurs talents et désirs créatifs se manifestent à travers des « sociétés des poètes »

²⁸ Jusqu'au début du XVIII^e siècle, la capitale était plutôt une ville administrative avec les familles et belles-familles royales, lettrés-fonctionnaires, médecins, interprètes, commis subalternes et autres habitants. Au XVIII^e siècle, elle accueillait plus de fournisseurs des tributs (*kong'in*), commerçants du marché et artisans. Cf. Han Sangwŏn 1994 : 181-182.

²⁹ Chŏng Raegyo 1765 : *sŏ* 1a-2a et *pal* 1a-2a. La préface (*sŏ*) a été composée par Yi Ch'ŏnbo (1698-1761) et la postface (*pal*) par Hong Ponghan (1713-1778).

³⁰ Kim Chongsu 1910 : 4/7a-b.

³¹ La reine Hyohyŏn fut l'épouse du roi Hŏnjong entre 1828 et sa mort en 1843.

³² 立立諸人盡泰師. Nam 1864 : 1/17b.

(*sisa*) telles que Piyŏn *sisa*³³ (voir *infra*). Au XVIII^e siècle, les agents subalternes de l'administration de Séoul (*kyŏng ajŏn*) jouent un rôle central dans l'organisation de ces activités associatives littéraires et artistiques.

La littérature constitue l'un des espaces culturels où se réalisent collaborations et patronages entre *sajok* et *chungin*. Certaines de leurs publications sont imprimées avec des caractères mobiles dont le droit d'usage est en principe réservé à quelques hauts fonctionnaires de la capitale. Le haut fonctionnaire Nam Pyŏnggil (1820-1869) demande même à Hong Hyŏnbo (1815- après 1896, voir *infra*) d'écrire les préfaces des ouvrages édités par son frère Nam Pyŏngch'ŏl (voir *supra*)³⁴.

Les productions littéraires des *chungin* qui se développent à travers ce commerce avec des lettrés nobles et gens du commun cultivés se singularisent par un goût de l'art pour l'art, l'expression d'une rancœur contre les contradictions de la société, un désir d'émancipation idéologique et la dénonciation des difficultés de subsistance du peuple. Elles contribuent plus tard à la popularisation de la littérature, en particulier lors des réformes de modernisation et de l'ouverture du pays à la fin du XIX^e siècle. La créativité culturelle des *chungin* s'étend aussi à d'autres arts lettrés traditionnellement réservés aux nobles : la composition de poèmes, calligraphies et peintures au sein de « sociétés de poètes » ou encore l'organisation de performances musicales dans les maisons de courtisanes.

Progressivement, la quête identitaire exprimée dans la littérature des *chungin*, qu'elle soit composée en chinois classique ou en coréen, devient plus spécifiquement centrée sur leur groupe social. Tandis que Hong Hyŏnbo, évoqué plus haut, affiche une attitude détachée mais néanmoins dépendante par rapport aux thèmes littéraires de la classe supérieure³⁵, Cho Hŭiryong (1789-1866)³⁶ par exemple exprime, de manière plus décadente, les émotions des « gens des ruelles ».

La forte aspiration des *chungin* à accéder au statut de *sajok* contribue au développement de leur culture mais favorise aussi la diffusion de la culture des élites au sein des couches populaires. Le développement de la couche « intermédiaire » en

³³ Piyŏn est le nom de pinceau de Chang Chiwan (voir *infra*), personnage principal de cette société.

³⁴ Han Yŏnggyu (2009 : 150-151) dresse une liste des ouvrages pour lesquels Nam Pyŏnggil et Hong Hyŏnbo ont collaboré.

³⁵ Han Yŏnggyu 2009 : 161.

³⁶ Descendant à la quinzième génération de Cho Chun (1346-1405), sujet méritant de la fondation du Chosŏn, Cho Hŭiryong est issu d'une famille de hauts fonctionnaires militaires. Cependant, le rang social de sa famille semble se dégrader à partir de son arrière-grand-père. Son nom apparaît parmi les « commis ordinaires » (*sŏwŏn*) en 1844 (cf. *Sŭngjŏngwŏn ilgi* 1844 (Hŏnjong 10).25.10 muo). Entre les règnes de Hŏnjong (r. 1834-1849) et de Ch'ŏlchong (r. 1849-1863), Cho sert au Bureau des Serviteurs royaux (*Aekchŏngsŏ*, cf. *Ch'ŏlchong sillok* 3 : 16a-b [1851 (Ch'ŏlchong 2).7.21 ũlsa]. Ce dernier, dont le plus haut poste était une charge roturière de sixième classe consistait à transmettre les instructions royales, à approvisionner le roi en pinceaux et pierres à encre de Chine, à gérer les clés et les serrures du palais. Cho est apprécié par le roi Hŏnjong pour ses talents littéraires et ses peintures. Au début du règne de Ch'ŏlchong, en revanche, il est impliqué à l'âge de soixante-trois ans dans une polémique rituelle relative au déplacement de la tombe de Hŏnjong et il est par la suite exilé dans une île au Sud pendant dix-neuf mois. Loin du monde politique et bureaucratique, il mène une vie d'homme de culture cultivant les lettres et manifeste une certaine prise de conscience de sa classe sociale. Il exprime son indignation face au mépris et à la discrimination. Il se considère comme un marginal qui vit séparé de la classe supérieure. Ses écrits sont empreints du désir de se détacher du monde même s'il vit au cœur d'une grande ville. Il devient une figure importante du milieu lettré et artiste des *chungin* et il est l'auteur de l'une des premières compilations de biographies de *chungin*.

particulier joue un rôle décisif dans la circulation des savoirs importés de l'étranger au sein de la population³⁷. Certains *chungin* s'approprient dès lors ces savoirs et se rattachent à « l'école du Nord » (*Pukhak*) qui se montre favorable à la civilisation occidentale ainsi qu'à celle de la Chine des Qing, puis au mouvement réformiste préconisant l'ouverture du pays à la fin du XIX^e siècle³⁸.

Entre le XVII^e et le XIX^e siècle la lignée des Hyön de Ch'önnnyöng, des *chungin*, produit plus de 200 lauréats aux concours de « catégories diverses » dont 105 dans la catégorie de traduction (*yökkwa*)³⁹. Hyön Il (1807-1876) est reçu premier au concours de traduction du chinois à l'âge de 21 ans. Dans une préface à son *Recueil de poésie de Kyojōng* (*Kyojōng sijip*)⁴⁰, Hong Hyönbo (voir *infra*) qualifie son érudition d'« extraordinaire »⁴¹. Après avoir occupé les postes d'« assistant à la Cour des Interprètes » (*sayögwön chōng*) et de « professeur de chinois » (*hanhak kyosu*), il est nommé magistrat du district de Yōnch'ōn à 48 ans et devient même — exemple rare — en 1856, Second conseiller au Conseil du gouvernement (*tongji chungch'ubu sa*)⁴², un poste d'ordinaire réservé exclusivement aux *sajok*. Il est le secrétaire (*pyölyusa*) du mouvement qui milite pour « ouvrir aux *chungin* des postes clés de gouvernement » (*t'ongch'ōng*)⁴³ en 1851, sujet sur lequel nous reviendrons plus bas⁴⁴. En contraste avec cette attitude revendicatrice de Hyön Il, son lointain cousin Hyön Ki (1808-1860, voir *infra*)⁴⁵, lauréat au concours de traduction de chinois à 20 ans, s'illustre en tournant le dos à une carrière de fonctionnaire. S'adonnant à une vie de poésie et d'alcool, il devient un membre de la « société des poètes de Piyön » (Piyön sisa, voir *supra*) tout comme Chōng Chiyun (1808-1858) qui était aussi fonctionnaire interprète.

Certains Hyön de Ch'önnnyöng sont par ailleurs actifs dans le mouvement catholique de leur époque. Hyön Kyeon (?-?), accusé d'être catholique, est arrêté sur ordre du Ministère de la Justice en 1791⁴⁶. Hyön Kyeüm (?-?) est quant à lui un chef de la communauté catholique et devient un martyr lors des persécutions de l'année 1801. Puis son fils Hyön Sökmun (1799-1846), arrêté en 1846 aux côtés du premier prêtre coréen Kim Taegōn (1822-1846), est exécuté à son tour. Il sera canonisé par le Vatican en 1984⁴⁷.

Hong Hyönbo (voir *supra*) est un médecin érudit fréquentant les grandes familles nobles. Alors que ses ascendants du côté paternel — son arrière-grand-père, son grand-père et son père — ont tous été des interprètes de chinois, il décide de suivre la tradition de sa branche maternelle. Son grand-père maternel était médecin et a

³⁷ Kim Yōngjuk 2011.

³⁸ Han Yōngu 2004 : 205.

³⁹ Elle a aussi produit des médecins, des comptables, des astronomes et des juristes. Cf. Kim Yangsu 1998 : 186-187.

⁴⁰ Kyojōng est le nom de pinceau de Hyön Il.

⁴¹ 先生之才之學，實有過人。Hyön Il 1906 : sō 1a.

⁴² *Sūngjōngwōn ilgi* 1856 (Ch'ölchong 7).8.16 pyōngin.

⁴³ Le caractère *t'ong* signifie ici « ouvrir » ou « permettre ». Le terme *ch'ōng* est l'abréviation de *ch'ōngjik* (« postes purs ») qui fait référence aux postes prestigieux du gouvernement central occupés par des fonctionnaires supposément brillants et intègres en raison de leur proximité avec le roi. Ces postes sont convoités car ils constituent des passerelles pour accéder aux rangs ministériels. Voir Song Chunho 1987 : 12 ; Kim Sun Joo 2008 : 137, note 8.

⁴⁴ *Sangwōn kwabang* : 252.

⁴⁵ Ils sont tous deux les descendants de Hyön Ok (1640-1688), fonctionnaire interprète. Kim Yangsu 1998 : 192-194 et la note 19.

⁴⁶ *Chōngjo sillok*, 33: 65a [1791 (Chōngjo 15).11.11 imo].

⁴⁷ Kim Yangsu 1998 : 206-210.

occupé le poste de « gardien en chef » (*chikchang*) à la Pharmacie du Palais (Chönügam). Son beau-père était aussi fonctionnaire à la Pharmacie du Palais, en tant que « médecin professeur » (*kyosu*). Son fils suit la même vocation même s'il épouse la fille d'un fonctionnaire interprète. Lauréat au concours technique de médecine à l'âge de 26 ans en 1840, Hong Hyönbo est recruté parmi les « médecins royaux » (*naeüi*). En 1856, il devient « médecin personnel du roi » (*öüi*) avant d'occuper, entre 1874 et 1882, le poste de magistrat de district dans différentes régions. Ces postes locaux, appelés « postes extérieurs » (*oegwanjik* ou *oejik*), sont moins bien considérés que les « postes à la capitale » (*kyönggwanjik*), plus honorables. Dans sa jeunesse, Hong Hyönbo a été le secrétaire et le médecin de Kim Chönghui (1786-1856) avec qui il discutait même personnellement de sciences⁴⁸. Ainsi contrairement à Cho Hüiryong (voir *supra*), il reconnaît la supériorité culturelle des *sajok* sur les *chungin* et recherche la compagnie des lettrés influents et de grand renom. Ami de Nam Pyöngch'öl (voir *supra*), il aime composer de la poésie et jouer au *go*⁴⁹, passe-temps des nobles par excellence. En dépit de cette fréquentation assidue des *sajok*, il reste sensible à l'infériorité de son statut et finit par participer au mouvement *t'ongch'öng* de 1851⁵⁰.

S'indigner, se résigner

La position intermédiaire de la classe *chungin* dans la société se reflète dans le quotidien de ses membres, en particulier dans les rapports qu'ils entretiennent avec la classe supérieure. Les *chungin* se considèrent proches des lettrés nobles mais ils se sentent aussi aliénés par eux. Malgré leur culture commune, ils sont en effet l'objet de discriminations qui génèrent une grande frustration. Par exemple, lorsque Nam Pyöngch'öl, né en 1817, s'adresse à Cho Hüiryong qui est né en 1789 et qui a donc presque l'âge de son père, il utilise le terme de *kun*⁵¹ qui est un titre honorifique employé pour une personne plus jeune que soi. Mais les *chungin* intériorisent aussi d'eux-mêmes ce statut inférieur en se qualifiant d'« extérieurs et étrangers » (*pang'oe*), reprenant une expression marquant le statut inférieur du bouddhisme et du taoïsme par rapport au confucianisme. En effet lorsque Hong Hyönbo exprime la gratitude qu'il a pour Nam Pyöngch'öl, il dit ceci : « Moi qui était "à l'extérieur", il a daigné me reconnaître »⁵².

De nombreux textes expriment des sentiments de protestation et de frustration des *chungin* qui souffrent de ce que leurs qualités intellectuelles ne sont pas reconnues au plan social. Kim Sangsun (1779-1857), issu d'une famille d'interprètes, est admis au concours de traduction de chinois à l'âge de seize ans en 1795. Dans un texte intitulé « Auto-avertissement » (*Chagyöng mun*), où il s'interpelle lui-même à la deuxième personne, il se lamente sur sa situation :

Hélas ! Hélas ! En regardant ta figure, [on voit] un esprit apaisé, une nature pure, une disposition affable, une distinction dans la conduite, une fermeté de lettré confucéen. En écoutant tes paroles, [on entend] une grande érudition, un discours rationnel et correct, une résolution semblable à un fleuve qui coule. En examinant les dispositions de ton cœur, [on comprend que] tu ne tiens qu'à respecter le principe moral, que tu ne flagornes personne ni ne convoites rien et que tes aspirations sont limpides comme

⁴⁸ Han Yönggyu 2009 : 139.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Sangwön kwabang* : 251.

⁵¹ 趙凡夫熙龍贈墨蘭答以長句. Nam 1864 : 1/3a.

⁵² 偏蒙方外許心知. *Haech'o sigo* (1/Ökku), cité par Han Yönggyu 2009 : 147.

la glace et pures comme le jade. En observant ton comportement, [on voit] que tu mets en pratique les devoirs moraux, que tu es diligent et économe, indulgent et à ton aise. Voilà l'évocation d'un bon lettré au village.

[Pourtant,] les lettrés te méprisent et ne se lient pas d'amitié avec toi ; les commis du bureau de la ville te détestent comme un ennemi ; les subordonnés du Conseil des censeurs et de la Cour des remontrances t'insultent et t'humilient. Les gens ne te traitent pas comme un être humain. Toi-même, tu ne te comportes pas comme un être humain. Tu cours dans tous les sens et tu as l'air de ne pas savoir où te tenir. Quel grand malheur ! Quel affront ! Est-ce le fait du Ciel ou des hommes ?

Serait-ce le Ciel, qui est pourtant sans voix ni odeur, parfaitement bienveillant et impartial ? Le soleil et la lune se croisent, le matin et le soir se produisent, les quatre saisons se poursuivent et toute chose et tout être progressent. Il n'existe aucune discrimination entre l'un et l'autre ni distinction entre l'affection et la haine. Ceci est la voie du Ciel.

S'agirait-il des hommes ? Pourtant, si l'on suit la voie de l'homme, les hommes saints et perspicaces se trouvent au plus haut et les sages et les vertueux trouvent leurs statuts. Que ce soit les fonctionnaires à la Cour ou les hommes et les femmes ordinaires, il n'est personne qui n'obtienne sa place et ne se plaise à travailler à sa tâche.

Alors, comment se fait-il que ta situation soit si malheureuse et infortunée ? ⁵³

Chang Chiwan (1806-1853, voir *supra*), issu d'une famille de spécialistes du droit, est l'un des grands noms de la littérature « des ruelles » du XIX^e siècle. Il rédige un court texte pour consoler et encourager un ami dénommé An qui est sur le point de quitter Séoul pour s'installer à la campagne. Malgré son titre de licencié (*chinsa*), An semble en effet ne pas s'être adapté à sa condition de *chungin* vivant à la capitale. Chang Chiwan décrit dans ce texte le cas de quelques *chungin* qui se trouvent dans des situations similaires :

Hyŏn Ki et Chŏng Sudong (1808-1858) chantent comme des fous et boivent de l'alcool tous les jours dans les rues du marché. Yi Monggwan et Yu Sanch'o s'enferment depuis dix ans derrière une porte verrouillée et ne portent plus de bandeau en crin. Certains d'entre eux sont déprimés et ont le cœur lourd, ils bondissent pour exprimer leurs mécontentements ; d'autres s'évanouissent, tiennent leurs talents dans l'ombre et dissimulent leurs noms. Comment seraient-ce leurs dispositions naturelles ? J'ai

⁵³ 嘻嘻悲夫。看爾之形，神安氣清，雍容端雅，有儒者氣像。聽爾之言，博古通今，理順辭正，若決江河。觀爾之志，惟義是守，不諂不貪，冰清而玉潔。察爾之行，敦于人倫，勤儉寬裕，有長者之風，可謂一鄉之善士。而士夫鄙不與友，市吏疾若仇讐，臺隸詬辱侵侮。人不以人待之，自亦不以人處之。栖栖遑遑，無所容措，是何窮厄而若是其困辱歟。天乎，人乎。以爲天也，則無聲無臭，至仁至公，日月相磨，朝夕生焉，四時循序，品物咸遂，無彼此愛惡之別者，天之道也。以爲人也，則聖明在上，賢良居位，自朝廷百執事以至匹夫匹婦之微，莫不獲其所而樂其業。夫此窮厄抑何命數。Kim Sangsun (s.d.) : *Chagyŏng mun*.

souvent constaté que s'ils agissent ainsi, c'est faute de mieux et parce qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils recherchent⁵⁴.

Pak Yöngsöck (1735-1801), que l'on connaît uniquement grâce à de brèves notices biographiques compilées après sa mort, vit à Séoul en exerçant des métiers modestes tels que celui d'instituteur de quartier et de copiste de circulaires administratives. Malgré sa pauvreté, il connaît une certaine célébrité littéraire. Plusieurs de ses poèmes expriment la résignation et la rancune⁵⁵. On trouve dans son recueil littéraire (*Manch'wiyöng yugo*) une dénonciation de la situation injuste dont souffrent les *chungin* qui sont comparés à une plante arrachée à la nature et transplantée dans un environnement hostile :

La Salle du lierre vert est le bureau de Monsieur O. J'y ai séjourné comme hôte pendant sept années et me suis lié par l'écriture avec neuf personnes. Ces dernières sont toutes étranges (*ki*) et infortunées (*pul'u*), démunies (*pin*) et sans appui (*muwön*), mais forment un ensemble de « souffles authentiques » (*chin'gi*). Un jour, Monsieur O a obtenu une racine de maranta dans la montagne. Il la planta tout le long des murs. La plante poussa en grimpant sur l'auvent et finit par protéger la maison de la pluie et du soleil. Au printemps et en été, vive et verte, elle recouvre le bâtiment. Relevée, elle ressemble à un store. Laisseée pendante, elle ressemble à un rideau. Quand le vent la traverse, elle est pure. Quand elle reçoit le clair de lune, elle est mystérieuse. C'est de là que vient le nom de la salle.

Cependant, le lierre vert pousse à l'origine dans des vallées profondes, prolifère sur de grands arbres, et il luit grâce à la pluie et la rosée. Loin des haches, il devient plus luxuriant jour après jour. Ses racines deviennent alors profondes et ses tiges grimpantes se propagent ; ses feuilles sont touffues et ses fruits abondants.

Déplacée aujourd'hui dans un petit jardin, elle grimpe sur une étagère, se flétrit dans les fumées et les poussières, maltraitée par des domestiques. Sa nature s'épuise jour après jour. Sa racine est ainsi peu développée et ses tiges grimpantes sont frêles. Ses feuilles sont molles, ses fruits peu abondants. Malgré le repos nocturne et l'irrigation, comment pourrait-elle préserver sa nature originelle ? Hélas ! L'espèce de mousses attachées à la plante, on peut la qualifier d'« étrangeté » (*ki*) ; le malheur d'être blessé, on peut le qualifier d'« infortune » (*pul'u*) ; le manque de pluie et de rosée, on peut le qualifier de « pauvreté » (*pin*) ; l'éloignement des vallées profondes, on peut le qualifier de « sans appui » (*muwön*). Ce lierre est pour ainsi fait de la même espèce de « souffle » que moi-même⁵⁶.

⁵⁴ 故玄錡鄭壽銅狂歌日飲於市，李夢觀柳山樵謝病杜門頭不裹巾者已十年。此數子者或壹鬱踴躍以鳴其不平 或沈冥和光以潛其姓名 亦豈其情也哉。多見其不獲已而行耳。Chang 1857 : 2/5b.

⁵⁵ Voir par exemple Pak (s.d.) : *Si*, « Ch'öngna ch'öm » et « Ch'a T'oegye maehwasi un ».

⁵⁶ 青蘿堂，吳君之塾也。余以客居七年，以文會九人。皆畸而不遇，貧而無援。真氣類之萃也。吳君得山藟一根，緣牆而植。因簷而架，盖庇堂之雨暘也。春夏之交，蒼翠繞屋。攀之如簾，垂之如帷。風受而清，月籠而奇。堂之名由此焉。狀是物也生乎深谷。施于喬木而潤於雨露。遠於斧斤，其性日滋。故根固而蔓延，葉茂而窠繁。今移于小庭，登于小架。而悴於煙塵，困於奴隸，其性日鑠。故根淺而蔓弱，葉脆而窠消。雖有夜氣之息，灌溉之養，豈能全其天也。噫，鮮類之托，可謂畸也。戕賊之厄，可謂不遇也。雨露

Réclamer, assumer

La société coréenne du XIX^e siècle connaît de multiples bouleversements dont certains sont significatifs pour notre propos. Sur le plan politique, le despotisme du XVIII^e siècle cède la place à une oligarchie exercée par les familles des reines, la puissance de la Chine est mise en péril par les « deux guerres de l’opium » initiée par les pays occidentaux, la politique isolationniste poursuivie par le régent Hŭngsŏn (r. 1864-1873) est un échec illustré par l’ouverture forcée des ports et les puissances étrangères s’infiltrèrent alors dans le pays qui se voit contraint de signer divers traités internationaux. Sur le plan social, le statut de *yangban* se banalise (selon les Registres du cens de certaines villes, les familles *yangban* représentent entre 70 et 80 % de la population⁵⁷, ce qui affaiblit l’autorité de ce groupe qui n’est plus distingué des gens du commun et favorise la libération de certains statuts sociaux discriminés⁵⁸.

C’est dans ce contexte que, petit à petit, les *chungin* commencent à exprimer une conscience collective à travers des mouvements où ils cherchent à faire valoir leur statut et leurs métiers. Leur recrutement au titre de fonctionnaires techniques se faisait presque exclusivement dans leur milieu – de fait quasi endogène – depuis des siècles⁵⁹. La situation évolue cependant à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle avec une série de mesures politiques prises en faveur de l’assouplissement des limitations imposées aux *sŏl* et aux esclaves publics. Le roi Chŏngjo insiste, en 1777 puis à nouveau en 1785, pour que son instruction permettant aux *sŏl* d’accéder aux postes de haut rang soit effectivement mise en application⁶⁰. À partir de 1823, les *sŏl* peuvent être promus jusqu’à des fonctions de deuxième classe, second rang⁶¹ et à partir de 1851, ils peuvent être nommés à tous les bureaux du gouvernement⁶². Encouragés par ces mesures, les fonctionnaires « techniques » se lancent à leur tour dans un mouvement de revendications en cette année 1851.

Divers documents relatifs à ce mouvement sont conservés dans les *Listes des candidats reçus aux concours de la Cour des interprètes (Sangwŏn kwabang)* qui couvrent la période allant de 1498 à 1880. On y trouve notamment la description des étapes préparatoires qui ont présidé à la présentation, par un certain Kim Yunsu, au roi Ch’ŏlchong d’un placet collectif signé par 1872 signataires lors de la visite royale au mausolée Kyŏngnŭng le 18^e jour du 8^e mois de 1851. Depuis le 25^e jour du 4^e mois de l’année, plusieurs réunions et collectes de fonds ont été organisées pour faire aboutir cette requête. Dans cette pétition, les signataires expliquent qu’à l’origine leurs ancêtres ne subissaient aucune injustice mais que, depuis le règne d’Injo, les charges sont héritées en fonction de la lignée et qu’en tant que *chungin* ils sont l’objet de discrimination de la part des *sajok*. Ils réclament donc de pouvoir accéder, au même titre que les nobles, aux postes clés du gouvernement permettant une promotion rapide, à savoir à la Cour des dépêches (Sŭngmunwŏn) en ce qui concerne les fonctionnaires civils et au Bureau des Chambellans-Gardes (Sŏnjŏn kwanch’ŏng) en ce qui concerne les fonctionnaires militaires. Cette pétition, qui ne réclame pas

之薄，可謂貧也。深谷之阻，可謂無援也。狀則亦可謂余之氣類也已。Pak (s.d.) : *Ki*, « Ch’ŏngnadang ki ».

⁵⁷ Kim Sangjun 2003 : 11.

⁵⁸ Kim Hyodong 2015.

⁵⁹ Yi Namhŭi 2014 : 225-229.

⁶⁰ *Chŏngjo sillok* 3 : 23a-24a [1777 (Chŏngjo 1).3.21 chŏnghae] et 19 : 23a-b [1785 (Chŏngjo 9).2.17 chŏngyu].

⁶¹ *Sunjo sillok* 26 : 42b-43a [1823 (Sunjo 23).11.12 pyŏngja].

⁶² *Ch’ŏlchong sillok* 3 : 4a [1851 (Ch’ŏlchong 2).4.15 sinmi].

de révision de la législation existante mais demande un respect strict des lois anciennes, n'eut cependant pas de conséquence.

Les *chungin* tendent alors au XIX^e siècle à multiplier les éditions de généalogies. Certaines de ces généalogies se présentent sous des formes inédites qui diffèrent des registres généalogiques classiques (*chokpo*) qui se concentrent en principe sur une seule lignée (l'arborescence commence par le premier ancêtre et les descendants sont présentés dans l'ordre chronologique). Les fonctionnaires « techniques » préfèrent recourir à une présentation sous forme de *Tableau des huit générations* (*P'alsebo*, voir l'illustration *infra*) qui permet de mettre quelques individus en vedette et de les ériger comme point de départ permettant de remonter jusqu'au huitième ancêtre.

Le nom de la personne ainsi mise en valeur est placé tout en haut du tableau et les noms de ses ancêtres sont successivement énumérés dans l'ordre ascendant, le huitième ancêtre étant tout en bas de l'échelle. Quant aux noms du grand-père maternel et du beau-père, ils sont mis en évidence dans les deux cases inférieures⁶³. La particularité de ces généalogies de *chungin* est que chaque édition de ces *Tableaux* cherche à représenter l'ensemble des membres et des clans de métier et non pas une lignée, comme on peut le voir dans le *Tableau des huit générations de médecins* (*Ŭigwa p'alsebo*) ou le *Tableau des huit générations d'interprètes* (*Yökkwa p'alsebo*). Les fonctionnaires « techniques » proposent également une autre forme de registre généalogique qui se présente comme un répertoire composite intégrant divers noms de famille. C'est par exemple le cas du *Registre des origines des noms de familles* ou *Söngwönnok* rédigé par Yi Ch'anhyön (1850–1921) dont l'objectif, selon Kim Tuhön, est de fixer par écrit les liens de solidarité de la classe *chungin*⁶⁴. Plutôt que de se réclamer d'une origine noble, ces compilateurs de nouvelles formes de généalogies veulent plutôt mettre en lumière l'étendue et la cohésion des familles *chungin*.

Les *chungin* consacrent également des efforts importants pour compiler et éditer des notices biographiques. Quatre ouvrages de ce type dont la publication peut être située autour des années 1860 sont connus à ce jour, parmi lesquels les *Récits officiels de Hosan* (*Hosan oegi*, après 1854)⁶⁵ de Cho Hüiryong qui traitent de 42 personnes depuis le règne de Yöngjo, les *Mémoires de villages* (*Ihyang kyönmunnok*, vers 1862) de Yu Chaegön (1793-1880) qui présentent 308 personnes et les *Anecdotes de la dynastie glorieuse* (*Hüijo ilsa*, 1866) de Yi Kyöngmin (?- ?) qui décrivent 95 personnes. Les personnages présentés semblent en règle générale avoir été sélectionnés pour leurs conduites vertueuses ou leurs talents professionnels ou artistiques. En revanche, l'ouvrage de Cho Hüiryong qui est le pionnier du genre, présente une singularité remarquable en ce qu'il traite de personnages « extraordinaires » (*ki*) et « indéfinissables » (*yu*), c'est-à-dire d'individus sortant du cadre de la morale confucéenne ou de marginaux qui échappaient au regard de la société⁶⁶.

⁶³ Yi Namhee 2010 : 233.

⁶⁴ Kim Tuhön 2010 : 57.

⁶⁵ Hosan est le nom littéraire de Cho Hüiryong.

⁶⁶ Han Yönggyu 2006 : 97.

Conclusion

Pour conclure, revenons au lien qui relie le statut des fonctionnaires « techniques » à la couche sociale « intermédiaire » des *chungin*. Dans cet article, nous avons montré que les fonctionnaires « techniques » ont développé une forte conscience de leur rôle socioculturel grâce à l'exercice de leurs métiers, mais qu'ils n'ont pas été reconnus à leur juste valeur par l'État et la société. Leur statut social a toujours été prescrit par leur naissance. Les fonctionnaires « techniques » ont dès lors entretenu des rapports ambigus avec la couche dirigeante supérieure et l'idéologie dominante confucéenne. En dépit d'une culture commune partagée avec les « nobles », ils ont été l'objet de discriminations en raison de l'idéologie d'État qui privilégiait les intérêts de la classe supérieure. Souvent chargés de l'éducation des couches sociales aussi bien supérieures qu'inférieures, ils ont développé des activités culturelles en demi-teinte par rapport à l'idéologie dominante et ouvertes à la couche populaire. En un sens, ils ont contribué à la dissolution de l'ordre social fortement hiérarchisé et du monopole culturel des nobles de l'ère précédente.

Lorsque l'ordre social hiérarchisé s'est fissuré avec la nouvelle donne sociopolitique du milieu du XIX^e siècle, ces fonctionnaires « techniques » ont cherché à former une classe sociale indépendante, fondée sur la solidarité de ses membres. Ils ont participé à des mouvements collectifs demandant une réforme des usages en vigueur pour l'accès aux postes prestigieux de la fonction publique, ainsi qu'une meilleure reconnaissance de leur culture et de leurs professions. Ils ont précisément construit leur identité sur la particularité de leurs métiers et ont transformé en un atout ces tâches et compétences techniques qui avaient été considérées jusqu'alors comme, le motif principal de leur discrimination. L'évolution de la société coréenne de l'époque paraît être favorable à la spécificité de ces groupes de *chungin* qui ne cherchent pas tant à poursuivre une intégration au rang supérieur de *sajok* que leur ascension sociale. Ceci nous semble traduire l'émergence balbutiante d'une conscience collective des fonctionnaires « techniques » qui trouve dans le XIX^e siècle un terreau propice.

Hwang Kyung Moon considère que les *chungin* et les autres individus n'ayant pas un statut social de premier ordre acquièrent des capacités, entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, qui leur permettent de jouer un rôle sociopolitique déterminant dans la formation de la Corée moderne⁶⁷. Il considère par ailleurs que le facteur décisif de leurs comportements est une conscience forte de leur statut social. Cette conscience sociale les conduit alors à vouloir modifier – et non pas maintenir – la tradition et à créer une dynamique qui est mise au service du développement du pays⁶⁸.

C'est à la fin du XIX^e siècle que la classe des *chungin* donne naissance à une nouvelle génération de fonctionnaires « techniques » et de personnages politiques influents. Il conviendra donc d'étudier plus en détail à l'avenir les moyens adoptés par ces derniers pour exprimer leur identité et marquer leur distinction dans la nouvelle conjoncture que représente le début du XX^e siècle.

⁶⁷ Hwang 2004 : 329-330.

⁶⁸ Hwang 2004 : 349-350.

Bibliographie

Abréviations

CWS = *Chosŏn wangjo sillok* 朝鮮王朝實錄. Version numérique réalisée et mise en service par le National Institute of Korean History 國史編纂委員會 de l'édition moderne imprimée par le même institut à partir de l'édition originelle de la réserve du mont T'aebaek. Adresse : <http://sillok.history.go.kr>

HMC = *Hanguk munjip ch'onggan* 韓國文集叢刊. Consultation à l'adresse de l'Institute for translation of Korean Classics, <http://db.itkc.or.kr/>

Sources primaires

Chang Chiwan 張之琬 (1857). *Piyŏn sangch'o* 斐然箱抄. 3 *kwŏn*. Conservé à la Bibliothèque Nationale de Corée.

Chŏng Raegyo 鄭來僑 (1765). *Wan'am chip* 沅巖集, 4 *kwŏn*. Conservé au Kyujanggak Institute for Korean Studies, Université Nationale de Séoul, et reproduit dans HMC 197.

Chŏngjo sillok 正祖實錄, in CWS.

Ch'ŏlchong sillok 哲宗實錄, in CWS.

Hyŏn Il 玄鑑 (1906). *Kyojŏng sijip* 皎亭詩集. 2 *kwŏn*. Conservé au Kyujanggak Institute for Korean Studies, Université Nationale de Séoul et reproduit dans HMC.

Injo sillok 仁祖實錄, in CWS.

Kim Chongsu 金鍾秀 (1910). *Mong'ŏ chip* 夢梧集. 9 *kwŏn*. Conservé à la Bibliothèque Nationale de Corée et reproduit dans HMC 245.

Kim Sangsun 金相淳 (s.d., fin XIX^e siècle). *Chŏnghŏn ch'ogo* 靜軒草稿. 1 *kwŏn*. Manuscrit conservé au Kyujanggak Institute for Korean Studies, Université Nationale de Séoul.

Kyŏngguk taejŏn 經國大典, 1485. Édition moderne : Séoul : Sinsŏwŏn, 2005.

Nam Pyŏngch'ŏl 南秉哲 (1864). *Kyujae yugo* 圭齋遺藁. 6 *kwŏn*. Conservé à la Bibliothèque Nationale de Corée et reproduit dans HMC 316.

O Kyŏngsŏk 吳慶錫 et O Sech'ang 吳世昌 (ca. 1897), *Ŭiyŏkchu p'alseo* 醫譯壽八世譜. Manuscrit conservé aux archives royales Jangseogak de l'Academy of Korean Studies, Seongnam.

Pak Yŏngsŏk 朴永錫 (s.d.). *Manch'wijŏng yugo* 晚翠亭遺稿. 1 *kwŏn*. Manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de Corée et reproduit dans HMC *sok* 94.

Sangwŏn kwabang 象院科榜, [s.d.]. Manuscrit conservé à la bibliothèque Yenching de l'Université Harvard. La partie concernant le mouvement de l'année 1851 est extraite et rééditée dans « *Sangwŏn kwabang surok chungin t'ongch'ŏng undong charyo* » 象院科榜 수록 中人通淸運動 資料, *Han'guk hakpo* 12 (1986) : 251-262.

Sejo sillok 世祖實錄, in CWS.

Sejong sillok 世宗實錄, in CWS.

Sŏngjong sillok 成宗實錄, in CWS.

Sugyo chimnok 受教輯錄. Préface de 1698. 6 *kwŏn*. Conservé à la Bibliothèque Nationale de Corée.

Sunjo sillok 純祖實錄, in CWS.
Sŭngjŏngwŏn ilgi 承政院日記, 1623-1894, 3047 *ch'aek*. Édition fac-similé : Séoul, Kuksa p'yŏnch'an wiwŏnhoe, 1971-1977.
T'aejo sillok 太祖實錄, in CWS.
T'aejong sillok 太宗實錄, in CWS.

Sources secondaires

- Deuchler, Martina (1992). *The Confucian Transformation of Korea. A Study of Society and Ideology*. Cambridge (MA), Council on East Asian Studies, Harvard University.
- Deuchler, Martina (2015). *Under the Ancestors' Eyes. Kinship, Status, and Locality in Premodern Korea*. Cambridge (MA), Harvard University Asia Center.
- Han Sangwŏn 韓相權 (1994), « Sŏul simin ūi sam kwa sahŏe munje — 18 segi huban kyŏnggŏin i olin sang'ŏn kyŏkchaeng ūl chungsim ūro » 서울 시민의 삶과 사회문제 - 18 세기 후반 京居人이 올린 上言·擊錚의 분석을 중심으로, *Sŏulhak yŏn'gu* 1 : 78-105.
- Han Yŏnggyu 한영규 (2006), « Chungin ch'ŭng chŏn'gi chip Hosan Oegi ūi sŏnggyŏk kwa wisang » 중인층 傳記集 壺山外記의 성격과 위상, *Kojŏn munhak yŏn'gu* 고전문학연구 29 : 71-104.
- Han Yŏnggyu (2009). « Sipku segi yŏhang mundan kwa ūigwan Hong Hyŏnbo » 19 세기 여항 문단과 醫官 洪顯普. *Tongbang hanmunhak* 東方漢文學 38 : 133-165.
- Han Yŏnggyu 한영규 (1977). « Chosŏn ch'ogi ūi sahoe kyech'ŭng kwa sahoe idong e kwanhan siron » 朝鮮初期 社會階層과 社會移動에 관한 試論. *Tongyanghak* 8 : 249-271.
- Han Yŏnggyu (1985). « Chosŏn ch'ogi sahoe kyech'ŭng yŏn'gu e taehan chaeron » 조선초기 사회계층 연구에 대한 재론. *Han'guk saron* 12 : 305-358.
- Han Yŏnggyu (1986). « Chosŏn hugi chungin e taehayŏ — Ch'ŏljong-jo chungin t'ongch'ŏng undong charyo rŭl chungsim ūro » 조선후기 中人에 대하여 — 哲宗朝 中人通淸運動 자료를 중심으로. *Han'guk hakpo* 45 : 66-89.
- Han Yŏnggyu (1988). « Chosŏn sidae chungin ūi sinbun · kyegŭp-chŏk sŏnggyŏk » 朝鮮時代 中人的 身分·階級的 性格. *Han'guk munhwa* 9 : 179-209.
- Hwang, Kyung Moon (2004). *Beyond Birth. Social Status in the Emergence of Modern Korea*. Cambridge (MA), Harvard University Asia Center.
- Kim Hyodong 김효동 (2015). « Maech'ŏn yarok e nat'anan hanmal yangban e taehan insik » 梅泉野錄에 나타난 한말 양반에 대한 인식, *Hanmun hakpo* 33 : 95-134.
- Kim Sangjun 김상준 (2003). « On nara ka yangban toegi » 온나라가 양반되기. *Sahoe wa yŏksa* 63 : 5-29.
- Kim Sun Joo (2008). « Fragmented : The T'ongch'ŏng Movements by Marginalized Status Groups in Late Chosŏn Korea ». *Harvard Journal of Asiatic Studies* 68 : 135-168.
- Kim Tuhŏn 김두헌 (2010). « Sŏngwŏnnok ūl t'onghaesŏ pon Sŏul chungin kagye yŏngu » 姓源錄을 통해서 본 서울 중인 가계 연구, *Sŏulhak yŏn'gu* 39 : 41-77.
- Kim Tuhŏn (2013). « Chosŏn hugi t'ongsinsa haeng mit munwi haeng yŏkkwan ūi kagye wa honin » 조선후기 통신사행 및 문위행 참여 역관의 가계와 혼인. *Dongbuga yŏksa nonch'ong* 41 : 299-355.

- Kim Yangsu 金良洙 (1998). « Chosŏn chŏnhwan'gi ūi chungin chiban hwaltong – Hyŏn Tŏkyun, Hyŏn Ch'ae, Hyŏn Sun tŭng Ch'ŏnnyŏng Hyŏnssi yŏkkwan kagye rŭl chungsim ūro » 조선전환기의 중인집안활동 - 현덕윤 (玄德潤) 현채 (玄采) 현순 (玄楯) 등 친녕현씨 (川寧玄氏) 역관가계를 (譯官家系) 중심으로 -. *Tongbang hakchi* 102 : 185-272.
- Kim Yŏngjuk 金玲竹 (2011). « Sipku segi chungin ch'ŭng chisigin ūi haeoe ch'ehŏm ilgo » 19 세기 中人層 知識人의 海外體驗 一考, *Han'guk hanmunhak yŏn'gu* 48 : 501-536.
- Miyajima, Hiroshi 宮嶋博史(2003). « Chosŏn sidae ūi sinbun, sinbunje kaenyŏm e taehayŏ » 조선시대 신분, 신분제 개념에 대하여. *Taedong munhwa yŏn'gu* 42 : 289-308.
- Palais, James B. (1984). « Confucianism and The Aristocratic/Bureaucratic Balance in Korea ». *Harvard Journal of Asiatic Studies* 44 : 427-468.
- Palais, James B. (1995). « A Search for Korean Uniqueness ». *Harvard Journal of Asiatic Studies* 55 : 409-425.
- Park, Eugene Y. (2007). *Between Dreams and Reality. The Military Examination in Late Chosŏn Korea, 1600 – 1894*. Cambridge (MA), Harvard University Asia Center.
- Park, Eugene Y. (2014). *A Family of No Prominence. The Desendants of Pak Tŏkhwa and the Birth of Modern Korea*. Stanford, Stanford University Press.
- Song Chunho 宋俊浩 (1987). *Chosŏn sahoesa yŏn'gu* 朝鮮社會史研究. Séoul, Ilchogak.
- Song Man'o 宋萬午 (1996). « Chosŏn hugi ūi yŏkkwan Kim Sangsun e taehayŏ 朝鮮後期の 譯官 金相淳에 대하여 ». *Chŏnju sahak* 4 : 233-254.
- Wagner, Edward W. 1974. « Social Stratification in Seventeenth-Century Korea: Some Observation from a 1663 Seoul Census Register ». *Occasional Papers on Korea*, No. 1 : 36-54.
- Yi Namhŭi 이남희 (2010). « Chosŏn hugi ūigwa p'alasebo ūi charyo chŏk t'ŭksŏng kwa ūimi 조선 후기 醫科八世譜의 자료적 특성과 의미. » *Chosŏn sidae hakpo* 52 : 231-262.
- Yi Namhŭi (2014). « Chapkwa hapkyŏk cha ūi t'agwa chinch'ul sarye punsŏk 雜科合格者の 他科進出 사례 분석. » *Yŏllin chŏngsin inmunhak yŏn'gu* 15 : 205-233.
- Yi Sŏngmu 이성무 (1984). « Chosŏn ch'ogi sinbunsa yŏn'gu ūi chaegŏmt'o 朝鮮初期 身分史 研究의 再檢討. » *Yŏksa hakpo* 102 : 205-233.
- Yi Sŏngmu (2006). « Chosŏn sidae sibun kusŏng kwa kŭ t'ŭksŏng 조선시대 신분구성과 그 특성. » *Chosŏn sidae hakpo* 39 : 187-194.
- Yŏnse taehakkyo kukhak yŏn'guwŏn (éd.) (1999). *Han'guk kŭndae ihaenggi chungin* 韓國近代移行期 中人研究. Seoul, Sinsŏwŏn.
- Yun Chaemin 윤재민 (1994), « Chungin munhak ūi kaenyŏm kwa sŏnggyŏk » 中人文學의 概念과 性格, *Hanguk hanmunhak yŏn'gu* 17 : 391-405.

Glossaire

Aekchŏngsŏ 掖庭署

Ahŭi wŏllam 兒戲原覽

An 安

Ch'a T'oegye maehwasi un 次退溪梅花詩韵
 Ch'ölchong 哲宗
ch'önmin 賤民
Ch'öngna ch'öm 青蘿檐
Ch'öngnadang ki 青蘿堂記
Ch'öngnadang 青蘿堂
 Ch'öngp'ung 清風
ch'önmin 賤民
 Ch'önnyöng 川寧
Chagyöng mun 自警文
 Chang Chiwan 張之琬
 Chang Hon 張混
chapchik 雜職
chapkwa 雜科
chesulgwan 製述官
chikchang 直長
chin'gi 真氣
chinsa 進士
 Cho Chun 趙浚
 Cho Hüiryong 趙熙龍
Chokpo 族譜
 Chöng Chiyun 鄭芝潤
 Chöng Namsu 鄭柟壽
 Chöng Raegyo 鄭來僑
chongböp 宗法
chöngjik 正職
chönüigam 典醫監
 Chosön 朝鮮
Chuja karye 朱子家禮
chungin 中人
hanhak kyosu 漢學教授
 Hong 洪
 Hong Hyönbo 洪顯普
 Hong Ponghan 洪鳳漢
 Hönjong 憲宗
Hosan oegi 壺山外記
Hüijo ilsa 熙朝軼事
hwawön 畫員
hyanggyo 鄉校
hyangni 鄉吏
 Hyohyön 孝顯
 Hyön 玄
 Hyön Il 玄鎰
 Hyön Kyeon 玄啓溫
 Hyön Ki 玄錡
 Hyön Ok 玄珏
 Hyön Sökmun 玄錫文

Ihyang kyõnmunnok 里鄉見聞錄
Ijön 吏典
ilgwan 日官
Injo 仁祖
Ki 記
ki 奇
ki 畸
Kim 金
Kim Chõnghũi 金正喜
Kim Taekõn 金大建
Kim Yunsu 金允洙
kong'in 貢人
kun 君
kwan 貫
kyesa 計士
kyõng ajõn 京衙前
kyõnggwanjik 京官職
Kyõngnũng 景陵
kyosaeng 校生
Kyosõgwan 校書館
kyosu 教授
muwõn 無援
naeũi 內醫
Nam Pyõngch'õl 南秉哲
Nam Pyõnggil 南秉吉
O kun 吳君
oegwanjik 外官職
oetik 外職
Õkku 憶舊
õui 御醫
pal 跋
P'alseo 八世譜
P'ungsan 豐山
p'yõngmin 平民
Pak Yõngsõk 朴永錫
pang'oe 方外
pin 貧
Piyõn sisa 斐然詩社
Pukhak 北學
pul'u 不遇
Pyõlyusa 別有司
sadaebu 士大夫
sahak 四學
sajo 四祖
sajok 士族
sang 上

sangmin 常民
Sangwŏn kwabang 象院科榜
sarim 士林
Sayŏgwŏn chŏng 司譯院正
si 詩
sisa 詩社
sogwa 小科
sŏ 序
Sŏngjong 成宗
sŏng 姓
Sŏngwŏnnok 姓源錄
Sŏnjŏn kwanch'ŏng 宣傳官廳
sŏŏl 庶孽
sŏwŏn 書員
ssijok 氏族
Sŭngmunwŏn 承文院
t'ongch'ŏng 通清
tongji chungch'ubu sa 同知中樞府事
Ŭigwa p'alsebo 醫科八世譜
ũiwŏn 醫院
Ŭiyŏkchu p'alsebo 醫譯籌八世譜
yangin 良人
yangban 兩班
Yi Ch'anghyŏn 李昌鉉
Yi Ch'ŏnbo 李天輔
Yi Kyŏngmin 李慶民
Yi Sangjŏk 李尙迪
yŏhangin 閭巷人
yŏkkwa 譯科
Yŏkkwa p'alsebo 譯科八世譜
yŏkkwan 譯官
Yŏnch'ŏn 漣川
Yu Chaegŏn 劉在建
yu 幽
yuhak 幼學
Yukka chapyŏng 六家雜詠
yulgwan 律官

Les « gens du milieu » (*chungin*) en quête d'une identité dans la société du Chosŏn au XIX^e siècle

KIM Daeyeol, professeur des universités à l'INaLCO

Les *chungin* apparaissent comme une couche sociale dans la société du Chosŏn vers le XVI^e siècle, à la suite de leur discrimination par les lettrés fonctionnaires « nobles ». Cette couche sociale est limitée dans son recrutement et sa promotion au sein de la bureaucratie. Parmi eux se trouvent les fonctionnaires aux postes techniques ou spécialisés. Leurs métiers deviennent ainsi quasi héréditaires. Ils jouissent pourtant de la même culture avec la classe supérieure. Cette contradiction est l'une des origines principales de leur sentiment de frustration. Au milieu du XIX^e siècle, dans une nouvelle donne sociopolitique de la société coréenne, ils développent divers mouvements sociaux pour défendre leur intérêt commun et rétablir leur identité sociale.

« Middle people » (*chungin*) in search of an identity in 19th century Chosŏn Korea

KIM Daeyeol, professor at the INaLCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris)

The *chungin* come into view as a social stratum delineated on the basis of ascribed social status in 16th century Chosŏn Korea in the aftermath of their discrimination by the aristocratic literati officials. This social stratum faced restrictions placed on bureaucratic eligibility. Among them are those who take government posts as experts in technical fields. They however enjoy the same culture with the upper class. This contradiction is one of the main sources of their sense of frustration. In the middle of the 19th century, in a new situation of Korean society, they develop various social movements to defend their common interest and restore their social identity.

19 세기 조선 사회 中人들의 정체성 모색

김대열, 프랑스 국립 동양어문화대학 교수

16세기경 조선 사회에 양반 특히 문반들에 의한 차별 대우로 인해 中人이란 歸屬的 사회 계층이 나타난다. 이 사회 계층은 관료 선발이나 진급에 있어서 제한을 받았다. 기술직 관료들도 이 계층에 속하게 되었고 그들의 직업은 세습되기 시작했다. 그러나 이들은 상류 계층과 거의 동일한 문화를 향유하고 있었다. 이러한 모순은 그들로 하여금 좌절감을 가지게 하였다. 그러나 19세기 중엽, 새로운 사회정치적 상황 속에서, 그들은 그들 사회 집단의 이익과 정체성 확보를 위해서 다양한 집단적 활동을 전개한다.